

Produits numériques

Définition du bitcoin

Le bitcoin est une monnaie virtuelle (ou crypto-monnaie) créée en 2009 par un ou plusieurs programmeurs informatiques utilisant le pseudonyme « Satoshi Nakamoto ». Le bitcoin s'échange sur des plateformes en ligne de personne à personne contre d'autres devises monétaires (euro, dollar, yen...), en-dehors des réseaux bancaires traditionnels, de façon totalement « décentralisée ». A la différence des autres devises monétaires, le bitcoin est totalement dépourvu de cadre juridique : • il n'a pas de cours légal, • sa valeur n'est pas régulée par une banque centrale (comme, par exemple, la Banque centrale européenne pour l'euro).

Blockchain

Comme les autres crypto-monnaies, le bitcoin a été créé à partir de la Blockchain. La Blockchain (ou « chaîne de blocs de données ») est une technologie informatique de stockage et de transmission d'informations sécurisée et fonctionnant sans organe central de contrôle (c'est une monnaie dite « décentralisée »). La Blockchain s'apparente à un immense registre virtuel public et anonymeregroupant toutes les transactions effectuées par des utilisateurs, qui grandit avec le temps. La spécificité de la Blockchain est d'être un registre crypté qui nécessite une certaine quantité de puissance informatique pour y inscrire et valider les transactions entre utilisateurs (voir ci-après : minage de Bitcoin). Une autre particularité de la Blockchain est d'être, comme l'indique son nom, découpée en blocs linéaires, où la dernière partie de chacun (la signature cryptographique, également appelée « Hash ») permet de constituer le bloc suivant, et donc de rendre toute la Blockchain sécurisée et non-modifiable.

Création et minage des bitcoins

L'émission ou la création des Bitcoins est issue, à l'origine, de la confiance entre utilisateurs envers cette monnaie virtuelle. Il s'agit donc de la simple loi de l'offre et de la demande et, à sa création, le bitcoin ne valait que quelques centimes car il était très peu utilisé. A l'inverse, pour valider une transaction en Bitcoin entre utilisateurs et l'inscrire définitivement dans la Blockchain (le registre des transactions en Bitcoin), un algorithme cryptographique a été programmé pour un certain niveau de difficulté et pour demander une certaine quantité de puissance informatique. Les utilisateurs qui mettent à disposition leur ordinateur pour créer une signature cryptée, infalsifiable, sur un « bloc de transactions » sont appelés les mineurs de Bitcoin. En échange de ce service, et donc du temps passé à crypter les transactions, les mineurs sont récompensés par une certaine quantité de Bitcoins.

Ainsi, pour créer ou « miner » (bitcoin mining) des Bitcoins régulièrement, et donc valider les échanges de Bitcoin entre utilisateurs, il est impératif qu'un grand nombre de mineurs calculent la signature cryptographique de la Blockchain à tout moment. De par la difficulté croissante de l'algorithme cryptographique de la Blockchain, et sa taille, les Bitcoins se créent à un rythme décroissant: • entre 2009 et 2013 : 50 bitcoins émis toutes les dix minutes, • entre 2013 et 2016 : 25 bitcoins toutes les dix minutes, • entre 2017 et 2020 : 12,5 bitcoins toutes les dix minutes, etc.

De par la puissance informatique demandée, ainsi que le nombre croissant d'utilisateurs effectuant des transactions, le réseau Bitcoin ne pouvait pas confirmer les échanges assez vite. Il a été décidé, le 13 novembre 2017, de réduire la difficulté de l'algorithme cryptographique de la Blockchain en créant une nouvelle monnaie : le Bitcoin Cash. Ce type de modification est appelée un « Fork », une « branche » nouvelle de la monnaie. Il existe ainsi, aujourd'hui, deux Bitcoins : l'original (initiales : BTC) et son jumeau le Bitcoin Cash (initiales : BCH). Un autre Bitcoin, le Bitcoin Gold, est en revanche une monnaie totalement nouvelle, en passe d'être abandonnée. D'autres essais ont été faits pour accélérer les échanges et réduire le temps nécessaire à la validation d'une transaction : le Segwit2X ou « Bitcoin 2.0 ». Malheureusement, les mineurs ont décidé de voter contre, ce qui augmente jour après jour le prix des transactions entre utilisateurs car elles ne peuvent plus être validées assez vite. Le stock total de bitcoins est fixé, à terme, à 21 millions d'unités. Début décembre 2017, 16,7 millions de bitcoins étaient déjà en circulation, soit 80 % des bitcoins devant être émis (source : www.blockchain.info)

Bitcoin : pourquoi parle-t-on de bulle spéculative ?

A sa création, le bitcoin n'intéressait qu'un cercle restreint de passionnés. Mais, au fil des années et plus particulièrement depuis début 2017, des particuliers ainsi que des investisseurs institutionnels (fonds d'investissement, notamment) en ont acheté massivement. Le nombre de bitcoins pouvant être mis en circulation étant limité, toute forte hausse de la demande se traduit automatiquement par une forte appréciation de leur valeur. Ce qui encourage d'autant plus les investissements à but purement spéculatif.

Conséquence : la valeur du bitcoin a été multipliée par 15 entre janvier et décembre 2017 avec une très grande volatilité (les cours peuvent varier, en une journée, de +/- 20 %). Ce phénomène étant exceptionnel pour un actif financier, certains économistes et acteurs financiers mettent en garde contre le risque de bulle spéculative susceptible d'« imploser ».

Régime fiscal des bitcoins

Les gains issus de l'activité d'achat-revente de bitcoins sont soumis à l'impôt sur le revenu. Lorsque l'activité est exercée à titre occasionnel, les revenus doivent être déclarés dans la catégorie des bénéfices non commerciaux. Si l'activité est exercée à titre habituel, les revenus doivent être déclarés dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux. A noter : les gains sont imposables quelle que soit la nature des biens ou valeurs contre lesquels les bitcoins sont échangés (par exemple, contre des euros).